

Nos Permis



Permis BE



Permis A2



Permis A1



Permis C



Permis CE



Permis B(78)



Code en salle

Nos Formations



Code en ligne



B96



AM (BSR)



125 cm3



Passerelle
vers A

Nos CACES



CACES® R489
CAT 1/3/5



CACES® R490

Nos coordonnées :

Adresse : RN96 chemin du concasseur 13860 Peyrolles-En-Provence
Mails : luberon.ecoledeconduite@gmail.com - secretariat.luberon@gmail.com
Téléphone : 06.70.89.25.44

DEVIS formation complémentaire post-permis

Prestations :

➤ **7 h de formation**

Lieu : Dans le centre de formation à RN 96 Chemin du Concasseur 13860 Peyrolles en Pce

➤ **Frais d'inscription**

TTC : 350.00 €

TVA : 58.33 €

HT : 291.67 €



SITE INTERNET

Nos paiements en ligne : <https://boutique.luberon-ecole-conduite.fr/>

- Formation non éligible au CPF.
- Cf. site www.luberon-ecole-conduite.fr de l'agence.

FORMATION COMPLEMENTAIRE PREVUE A L'ARTICLE L.223-1 DU CODE DE LA ROUTE (Post-permis)

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes et de rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen pas des choix de mobilité responsables

PROGRAMME DE FORMATION

○ AVERTISSEMENT

- La réduction de la période probatoire concerne uniquement les conducteurs qui n'ont pas commis, d'infractions ayant donné lieu à un retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit à conduire.
- Une exclusion de la formation est prévue dans les trois cas suivants : désintéressement visible pour la formation dispensée, comportement faisant manifestement apparaître la consommation de produits psychoactifs et non respects des horaires.
- Formation réalisée par un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, disposant du label de qualité prévu à l'arrêté du 26/02/2018.

○ PROGRAMME DE FORMATION

- Module 1 : Améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes (4h) : 1 Présentation de la formation ; 2 Questionnaire d'autoévaluation ; 3 Constitution du groupe – présentation ; 4 Traitement du questionnaire d'autoévaluation ; 5 Perception des risques ; 6 Situations complexes.
- Module 2 : Rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables (3h) : 7 Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes ; 8 Choix de mobilité ; 9 Bilan avec engagement.

○ DURÉE DE LA FORMATION ET EFFECTIF

- 1 Jour de formation soit 7 heures
- De 6 à 12 candidats

○ LIEU DE LA FORMATION

- Luberon Ecole de Conduite

• PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- Conducteur volontaire souhaitant réduire sa période probatoire de 3 ans à 1 an.
- Être titulaire d'un premier permis de conduire (A1, A2, B1 ou B) depuis au moins 6 mois à 1 an,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

• MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.
- La formation complémentaire est déclarée par LEC au préfet du département du lieu où elle se déroule au moins huit jours avant la date prévue. Cette déclaration peut être transmise de façon dématérialisée. En cas de non-respect de cette obligation, les attestations de suivi de la formation ne sont pas enregistrées.

○ METHODE, MODALITES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail,

- Salle de cours équipée de moyens multimédias,
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.

○ MOYEN HUMAINS

- Enseignants titulaires de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité, ayant suivi une formation spécifique ou ayant l'un des diplômes suivants : Brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à (BAFM),
Brevet d'animateur pour la formation des conducteurs responsables d'infractions, Titre professionnel d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Nous contacter.